



Séance publique du 24 juin 2026

Présent(e)s M. Rasqué, bourgmestre, M. Müller, échevin et Mme Glodé, échevine ;
Mme Camusel, M. Kolbet, M. Aguilera, M. Schmit et M. Reckel conseillers ;

Mme Kaspar, secrétaire

Absent(e) / excusé(e) : M. Gereke

Votant par procuration : M. Gereke, (Mandataire : Claude Schmit)

1. **unanimentement** d'arrêter provisoirement l'organisation de l'enseignement fondamental pour l'année scolaire 2026-2027 suivant les annexes jointes et de transmettre la présente à l'autorité supérieure.
2. **unanimentement** d'approuver le plan d'encadrement périscolaire - collaboration renforcée pour l'année scolaire 2026/2027 suivant les annexes jointes et de transmettre la présente à l'autorité supérieure.
3. **Unanimentement** d'admettre

	ORDINAIRE	EXTRAORDINAIRE
en reprises provisoires	23.372,60 €	0 €
en décharges	2,20 €	0 €
Total	23.374,80 €	0 €

et d'accorder au collège des bourgmestre et échevins l'autorisation de poursuivre en justice les débiteurs qui figurent à l'état des recettes restant à recouvrer à la clôture de l'exercice 2025.

4. **unanimentement** d'approuver des conditions et critères de vente des futurs immeubles du PAP « Oben den Gärten » (2 logements abordables ainsi 7 logements à coût de revient.).
5. **a unanimentement** de reporter l'approbation de la convention concernant le PAP « Oben den Gärten » à une prochaine séance.
5. **b unanimentement** la convention entre la commune d'Ell et les consorts Kemmer ayant trait à la convention d'exécution du PAP « Grendeler Weg ».
5. **c à 7 voix pour et 1 voix contre et 1 abstention (Eugène Kolbet, Kim Müller)**
d'approuver la convention pour l'année 2026 entre « l'Office Social Kanton Réiden » et l'administration communale d'Ell.
5. **d unanimentement** d'approuver la convention entre M. Jean Schmartz et la commune Ell concernant des projets de protection de la nature.



Conformément à l'article 20 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988, M. Aguilera quitte la table.

5. **e unanimement** d'approuver la convention tripartite 2026 relative au Club Aktiv Plus « Atertdall » pour l'année 2026, telle qu'elle est présentée.
5. **f unanimement** d'approuver l'acte d'échange par-devant Maître Danielle Kolbach, signé le 02 juin 2026, aux termes duquel la commune d'Ell échange deux terrains sises à Ell au lieu-dit « Gaardestrooss » contre deux terrains sises à Ell, au lieu-dit « Op der Tonn ».
5. **g unanimement** d'approuver la convention tripartite 2026 relative à la « Réidener Jugentreff a.s.b.l. » pour l'année 2026, telle qu'elle est présentée.
6. **à huit voix pour et une voix contre (Eugène Kolbet)** d'approuver le compromis de vente.
7. **unanimement** d'approuver le programme annuel 2027 des travaux à effectuer dans l'intérêt de la voirie rurale et viticole.
8. **unanimement** d'approuver les titres de recette présentés en cette séance.
9. **Rapports des représentants dans les syndicats intercommunaux et autres entités**
10. **Affaires courantes et communications**